

DÉPÊCHE DU 18/09/2019

"Sortir enfin la psychiatrie de l'hôpital" (rapport parlementaire Wonner-Fiat)

Mots-clés : #psychiatrie #établissements de santé #médico-social #soins de ville #accès aux soins #prévention #coopérations #médecins #patients-usagers #qualité-sécurité des soins #hôpital #Espic #clinique #recherche #paramédicaux #libéraux #Parlement

PARIS, 18 septembre 2019 (APMnews) - La mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'organisation territoriale de la santé mentale, rapportée par les députées Martine Wonner (LREM, Bas-Rhin) et Caroline Fiat (France insoumise, Meurthe-et-Moselle), appelle, dans son rapport présenté mercredi à la commission des affaires sociales de l'Assemblée, à "sortir enfin la psychiatrie de l'hôpital".

Cette mission d'information, présidée par le député Brahim Hammouche (Modem, Moselle), a été lancée en avril (cf [dépêche du 10/04/2019 à 12:02](#)). Elle s'inscrit dans le prolongement d'une mission "flash" sur la psychiatrie réalisée par Martine Wonner, par ailleurs psychiatre, dont les conclusions, présentées le 6 février, pointaient un sous-financement des établissements psychiatriques et suggéraient la mise en place d'un système de financement mixte (cf [dépêche du 06/02/2019 à 17:33](#)).

Dans ce rapport de 138 pages, les députées soulignent "l'impératif d'une politique nationale de santé mentale" (cf [dépêche du 18/09/2019 à 10:00](#)).

Elles dressent aussi un constat accablant de la situation de la psychiatrie en France. Elles écrivent que "le développement du suivi ambulatoire, ainsi que des structures d'amont et d'aval, reste très largement insuffisant par rapport à la demande de soins. De ce fait, la pression que subit toute la filière de soins se concentre sur l'hôpital psychiatrique".

Elles soulignent qu'"alors que le nombre de lits d'hospitalisation en psychiatrie par habitant a diminué de moitié depuis les années 1990, la densité de lits d'hospitalisation en France reste parmi les plus élevées de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques]". Et donc, "parallèlement, des structures ambulatoires ont été développées, qui ne permettent pas de répondre à la demande croissante".

"Le résultat est évident: face à l'impossibilité d'avoir rendez-vous au CMP [centre médico-psychologique] ou chez un psychiatre libéral au début de la crise, en particulier le soir et le week-end, les patients n'ont d'autre solution que les urgences, puis d'être hospitalisés, alors que la crise aurait pu être évitée si elle avait été traitée en amont", déplorent-elles.

En plus, "le recours à l'hospitalisation sans consentement s'accroît, faisant peser une pression supplémentaire sur un hôpital public déjà embolisé" et "l'absence de structures d'aval, notamment médico-sociales, conduit à des durées d'hospitalisation beaucoup trop longues pour des patients 'chronicisés', stabilisés et n'ayant plus besoin d'un lieu de soin, mais d'un simple lieu de vie adapté à leurs besoins". Et ceci sans compter "la très mauvaise prise en charge somatique" des patients psychiatriques.

Au-delà de cet accès insuffisant aux soins primaires -"le principal problème de la santé mentale"-, elles jugent aussi que "la structuration en secteurs [...] a pu freiner le développement d'une expertise plus spécialisée, indispensable pourtant pour certains patients".

Elles estiment également que "l'hôpital psychiatrique est saturé mais aussi très isolé dans la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiques, dans un système très cloisonné dans lequel les acteurs peinent à se coordonner: le 'secteur' se retrouve alors contraint de tout faire, sans en avoir les moyens", les médecins généralistes étant par ailleurs "bien peu armés pour [...] repérer [les troubles psychiques] et les prendre en charge".

"L'hôpital psychiatrique, tel qu'il existe aujourd'hui en France, peut-il encore soigner les malades?", interrogent-elles, soulignant que "la filière psychiatrique, et en particulier la psychiatrie publique, est au bord de l'implosion, et la sur-occupation des lits est un fléau pour les patients comme pour les soignants" et mettant en avant les extraordinaires inégalités territoriales.

80% du personnel pour l'ambulatoire

Il faut, disent les députées, "réorganiser l'offre autour du patient". Pour cela, elles proposent "un objectif à moyen terme: 80% du personnel de l'hôpital psychiatrique sur l'ambulatoire". Elles définissent le "moyen terme" par "une dizaine d'années".

"La France doit urgemment prendre le virage ambulatoire que la circulaire de 1990 appelait déjà de ses vœux. La sectorisation psychiatrique est porteuse d'une idée forte: la prise en charge du malade dans la Cité, l'hôpital n'étant vu que comme une étape éventuelle de ce parcours. Il est temps de faire de cette idée une réalité concrète", martèlent-elles.

"Si les revendications des personnels hospitaliers en faveur de plus de lits sont parfaitement compréhensibles au vu de la situation actuelle, à moyen et long termes, la réponse ne se trouve pas dans l'hôpital mais en dehors de l'hôpital", assurent-elles. Mais les rapporteuses ne sont pas d'accord entre elles sur le *timing*.

"Pour Martine Wonner, rapporteure de la majorité, augmenter le nombre de lits ne fera que repousser de quelques années la saturation de l'hôpital psychiatrique", est-il écrit dans le rapport. Selon elle, "la solution ne se trouve donc pas dans l'ouverture de nouveaux lits d'hospitalisation à temps complet, qui doivent être gelés sauf, au cas par cas, sur certains territoires subissant une pression démographique particulière".

"Ce changement de paradigme doit notamment passer par le développement massif d'équipes mobiles sur l'ensemble du territoire. Ces équipes mobiles doivent être à la fois dédiées à l'urgence, à l'aller-vers' cher à la psychiatrie (ce que font déjà les équipes mobiles 'précarité' ou spécialisées en gériatrie) et aux soins intensifs (proche de l'hospitalisation à domicile)", écrit-elle.

Pour sa collègue Caroline Fiat, "le développement de l'ambulatoire et des actions de prévention doit être un préalable à la fermeture de lits qui ne pourra intervenir que dans un deuxième temps. Agir en sens inverse ne pourrait que conduire à l'implosion de l'hôpital psychiatrique".

Mais toutes les deux sont d'accord pour dire que "ce gel de lits n'est concevable que si des moyens importants sont parallèlement mis sur le développement de la psychiatrie dans la Cité".

"Une véritable gradation des soins"

Les rapporteuses appellent aussi à "une véritable gradation des soins", le secteur de psychiatrie ne pouvant pas tout faire. Elles souhaitent des "orientations politiques claires" pour le développement des

soins spécialisés, car "ils se développent de manière inégale sur les territoires, sans véritable cohérence d'ensemble".

A noter que Caroline Fiat tique sur "la fondation FondaMental, créée en 2007, [qui] est présidée par David de Rothschild et puise plus de trois quarts de ses ressources dans des fonds privés". Il est écrit dans le rapport que "sans préjuger de la qualité des recherches réalisées par la fondation, Caroline Fiat estime que ces fonds privés font courir le risque d'orienter les recherches dans un sens qui n'est pas celui de l'intérêt général".

Ensemble, les rapporteuses estiment que "des équipes spécialisées et multidisciplinaires, expertes de certaines pathologies, doivent être déployées au niveau régional".

Quant au premier recours et à la prévention, ils "ne peuvent s'inscrire que dans un cadre plus global, dans une logique de réseau, au sein duquel le secteur serait un acteur parmi d'autres". Ainsi, "en premier lieu, il est impératif et urgent de mieux former les généralistes aux questions de santé mentale".

Par ailleurs, "comme l'a proposé l'Association française fédérative des étudiants en psychiatrie (Affep), lors de son audition par la mission, des 'guichets uniques' de santé mentale devraient être mis en place - par exemple dans les centres de santé ou les centres communaux d'action sociale- offrant un premier recours en santé mentale, une écoute et une orientation vers les bonnes structures", avancent-elles.

Elles appellent également au repositionnement des centres médico-psychologiques (CMP), notamment pour y intégrer les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les professionnels libéraux, psychiatres et psychologues, ou "s'associer à des centres de santé communautaires de proximité à développer dans certains quartiers ou des maisons de santé".

Elles estiment aussi nécessaire de renforcer le rôle des "infirmiers en psychiatrie" ou d'autres professionnels comme les psychologues.

vl/ab/APMnews

[VL8PXZCVJ]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2019 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/47335/340712/sortir-enfin-la-psychiatrie-de-l-hopital--rapport-parlementaire-wo-ner-fiat->